

CONCOURS NATIONAL DES VILLES

Edition 2013

*« A un an des élections municipales,
quel est le portrait de la ville idéale ? »*

DOSSIER DE PARTICIPATION

Ville : CREIL

Partenaires du 3^e Concours National des Villes



**A renvoyer impérativement par email à
contact@concoursnationaldesvilles.fr
avant le 30 avril 2013**

Aucun document papier ne sera accepté

Nota : Vous pouvez modifier le formalisme du dossier mais vous devez respecter l'ordre et le titre des questions ainsi que le nombre de pages indiqué. Si vous illustrez votre texte par des images, photographies, graphiques, ils devront être ajoutés à votre envoi en tant que fichiers (jpeg, pdf, etc) comme demandé en 2a.

Vous trouverez dans le document « Règlement du Concours » des informations complémentaires concernant notamment la définition des thèmes et les attentes du jury.

Fiche d'inscription

La collectivité candidate (Le Candidat)

Nom de la ville : Creil

Nom du maire : Monsieur Jean-Claude Villemain

Département : Oise

Nombre d'habitant : 34.001 au 1er janvier 2013 - source INSEE

Le référent du dossier (L'Interlocuteur)

Nom : Raluy

Prénom : Philippe

Fonction : Directeur général des services

Adresse : Place François Mitterrand - BP 76

Code Postal : 60109

Ville : Creil cedex

Téléphone : 03.44.29.50.85

Courriel : philippe.raluy@mairie-creil.fr

Le titre du dossier (les projets) : Creil, la ville réunifiée

Dates de réalisation du projet

Début : 2007

Fin : 2017/2020

Les thèmes qui correspondent au projet :

- Développement économique et emploi
- Transports et déplacements
- Rénovation ou requalification des espaces urbains, logement
- Innovation dans l'offre culturelle ou de loisirs
- Cadre de vie
- Innovation dans l'offre de services « petite enfance/jeunesse »
- Innovation dans l'offre de services « seniors »
- Architecture et patrimoine
- Démocratie participative
- Gestion des ressources naturelles et des énergies
- Coopération entre les territoires et les échelons administratifs
- Information et communication aux administrés

Fait à : Creil

Le : 30 IV 2013

Signature (obligatoire) :



Par la présente, vous acceptez le règlement du concours sans réserve et vous autorisez l'utilisation et la reproduction à titre gracieux, de tout ou partie des éléments constitutifs du dossier par les organisateurs du Concours National des Villes et des Pôles d'excellence. Dans ce cadre, vous déclarez disposer de toutes les autorisations nécessaires.

**1. Présentez le projet en exposant sa philosophie, sa finalité et une vision d'ensemble
(2 pages max)**

Forte de ses 34 000 habitants, CREIL est la troisième ville la plus importante de l'Oise, et se situe au cœur de la deuxième agglomération de Picardie, dans un bassin de vie d'au moins 200 000 personnes, tout en bénéficiant d'une certaine proximité avec Paris. Elle s'est enrichie au fil des siècles, à travers une histoire industrielle forte, et est aujourd'hui une ville en pleine mutation, délibérément tournée vers l'avenir.

En 1911, la ville de Creil compte 10 000 habitants. La population va rester stable tout au long de la première moitié du XXème siècle, jusqu'à l'orée de la seconde guerre mondiale, dont les destructions affectent lourdement la ville, qui est presque entièrement détruite. Toutefois, cette situation permet à Creil de devenir un terrain d'expérimentation pour les mouvements d'urbanisme modernistes.

Plus tard, les trente glorieuses marquent le retour de l'activité dans la commune. Pour répondre à la demande nouvelle de main d'œuvre, Creil va se doter de nouveaux logements. Quatre mille appartements sont construits entre 1959 et 1964. Les quartiers hauts, Cavées, Moulin, Rouher, construits pour l'essentiel entre 1950 et 1980, sont marqués par la forte prédominance du logement social collectif, comme par des formes urbaines souvent identiques. Il existe par ailleurs peu d'offre locative privée ni de possibilité d'accession à la propriété.

Creil est riche de sa diversité culturelle et sociale. Près de deux tiers des creillois ont moins de 40 ans et sont des actifs, un tiers est âgé moins de vingt ans, plus de la moitié sont employés ou de profession intermédiaire, un tiers encore, des ouvriers. Plus de cent nationalités sont présentes sur son territoire. La ville possède un niveau de services et d'équipements complet et de qualité, avec d'importantes administrations et services de proximité, des structures scolaires et universitaires largement développées.

Creil se situe aux carrefours de grands axes de communication, les autoroutes A1 et A16 à proximité de deux aéroports, Roissy-Charles de Gaulle et Beauvais-Tillé. Sa gare est la première de Picardie avec 20 000 passagers par jour, à 35 minutes de train de la capitale. La ville bénéficie d'un environnement naturel privilégié avec un tiers de son territoire réservé à des espaces naturels, dont un parc et une île en plein centre de la ville, elle même traversée par l'Oise. Creil est porte d'entrée du parc naturel régional.

Trop souvent vilipendée, Creil qui a subi bien des crises, économiques, sociales ou d'identité... devait d'abord s'aimer avant de pouvoir s'affirmer. Il fallait que la ville puisse identifier ses atouts, ses talents, ses richesses et les valoriser pour les expliquer et les revendiquer. Désormais Creil se regarde en positif. la ville est en mouvement et les creilloises et les creillois ont relevé la tête. Avec une accessibilité exceptionnelle, un réseau routier de qualité, la prochaine arrivée de la LGV vers Roissy, Creil a désormais toutes les cartes en main. Son image s'est améliorée aux yeux de ses voisins plus aisés, et ses partenaires la regardent dorénavant comme un pôle de développement économique fort autour duquel se dynamiseront demain département et région. Il convient de poursuivre un travail d'information et de conviction, en particulier au plan national, pour que le vrai visage de Creil soit reconnu tel qu'il est, accueillant, enthousiaste, les pieds dans son siècle, en oubliant les stigmates du passé. Loin de la nier, les creillois revendiquent leur diversité, culturelle et ethnique. Toute la chaleur de la méditerranée, de l'Afrique et parfois du bout du monde se retrouve là, avec ceux venus de toute l'Europe.

Si Creil est riche de sa diversité générationnelle et culturelle, elle est devenue un ensemble cohérent. La rénovation urbaine, des axes de déplacement nouveaux, des équipements de transport réorganisés et des équipements publics complémentaires dans toute la ville lui ont conféré une cohérence nouvelle et pérenne.

Les plans de rénovation urbaine des quartiers Rouher et Gournay sont les symboles de cette marche en avant, reconnue par tous. De nouvelles rues se tracent, avec les démolitions, les immeubles s'aèrent, la nature reprend ses droits. La présence de grues et d'engin de chantier est la marque d'une respiration profonde de la ville, qui se veut plus humaine et plus ouverte, avec une offre locative plus diversifiée.

De la rive gauche à la rive droite, de Rouher à Gournay en passant par la rue de la République et la gare, la rivière Oise est le trait d'union. Un développement commun s'opère dans tous les quartiers, avec des équipements publics ouverts à tous. L'aménagement de la "côte à cri-cri" par un sentier urbain, le lancement d'une passerelle sur l'Oise, entre l'île St Maurice et le quartier Gournay sont autant de liens nouveaux entre les quartiers. Si chacun d'entre eux garde bien sur sa mémoire, ils se trouvent tous dans une unité et une dynamique qui fait désormais la force de Creil.

Creil est aujourd'hui une et indivisible, la ville de tous ceux qui l'on choisi pour vivre ensemble, qu'ils soient nés ici, ou qu'ils soient venus d'ailleurs.

L'enjeu pour la ville est d'associer l'humain et l'urbain dans une république portant l'égalité des chances pour tous.



2a. Listez ici les illustrations et plans du projet (Photos, plans) que vous joignez à votre dossier.

Vous devez fournir au minimum :

- le logo de la ville en haute définition,
- quelques photos représentatives de la ville, de la communauté ou du département,
- plusieurs photos illustrant le ou les projets

Nom du fichier	Présentation	Type (jpeg, tiff, pdf, etc)
Voir fichier ci-joint : annexes concours national des villes 2013		
Répertoires :		
Logo		Pdf/jpeg
Présentation de Creil		Pdf/ audio-vidéo windows media/image jpeg
Présentation du projet		pdf

2b. Vous pouvez ajouter librement des documents complémentaires qui vous semblent nécessaires pour permettre au jury d'apprécier pleinement les projets présentés. Listez les ici.

Nom du fichier	Présentation	Type (pdf, ppt, etc)
Annexes concours national des villes 2013 ci-joint		Pdf/word/ audio-vidéo windows media/image jpeg
Démarche participative		
Ec'eau port fluvial		
Gare cœur d'agglomération		
Ligne grande vitesse		
Logo de la ville de Creil		
Nexity		
Piscine		
Plan de rénovation urbaine		
Présentation de Creil		
Présentation du projet		
Agenda 21 de Creil		
Creil 2015		
Guide citoyenneté		
Guide touristique		

3. Présentez le projet au regard des thèmes choisis.

3a. Les initiatives et les résultats obtenus ou projetés (2 pages max)

Qualitativement :

De 2008 à 2013, Creil s'est engagée dans une transformation urbaine d'envergure qui touche tous les quartiers de la ville et qui est symbolisée par 5 projets phares alliant patrimoine et innovation.

Le plan de rénovation urbaine du quartier Rouher (2007-2014)

Il concerne un quartier de près de 12 000 habitants et plus de 4 000 logements, soit un tiers de la commune et vise à requalifier en profondeur un bâti construit dans sa grande majorité il y a plus de 40 ans, en mettant l'accent sur la mixité de l'habitat, le développement des équipements, l'aménagement des espaces publics et l'ouverture du quartier au reste de la ville et de l'agglomération, dans un souci de cohérence d'ensemble avec les autres quartiers.

Cette rénovation passe par un programme de démolition pour l'introduction d'un habitat diversifié: avec des programmes de reconstruction en accession pour développer la mixité sociale. C'est également une réhabilitation du parc existant, une redistribution des espaces et des équipements publics.

Des interventions structurantes permettent de relier le quartier au reste de la ville et de l'agglomération : construction d'une liaison douce, d'une passerelle sur l'Oise, démolition de plusieurs porches pour ouvrir le quartier, requalification des chemins des coteaux, création d'une liaison douce est-ouest sur laquelle s'articulent des projets de constructions neuves et d'équipements...

C'est enfin un renforcement de la vie économique et sociale avec une action sur le principal centre commercial du quartier.

Les financeurs :

L'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), Le conseil régional de Picardie, le conseil général de l'Oise, la communauté de l'agglomération creilloise (CAC), la Ville de Creil et les bailleurs (Oise habitat, le Logement Francilien, la société HLM de l'Oise).

Le plan de rénovation urbaine du quartier Gournay (2007-2014)

Le projet prévoit l'arrivée de près de 2 700 habitants sur Creil. Une ZAC multi-site a été créée, via une concession d'aménagement. Il s'agit de reconquérir des espaces en friche pour rééquilibrer, réhabiliter et diversifier le parc de logements. L'objectif est également de rendre le quartier plus accessible par la création d'une passerelle sur l'Oise (réservée aux piétons, cyclistes, personnes à mobilités réduites...) entre le quai d'aval et l'île St-Maurice, le réaménagement du pont Y, du Carrefour des Forges et la création d'une nouvelle voie depuis ce carrefour des Forges jusqu'à la rue des Usines, longeant les voies ferrées.

Les financeurs :

L'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), le conseil régional de Picardie, le conseil général de l'Oise, la communauté de l'agglomération creilloise (CAC), la Ville de Creil et les bailleurs (Oise habitat, le Logement Francilien, la société HLM de l'Oise).

Ligne à Grande Vitesse et projet gare « cœur d'agglomération » (2020)

Réseau Ferré de France (RFF) a approuvé, en 2010, le projet de création d'une nouvelle ligne ferroviaire reliant la ligne TGV de Roissy à la ligne classique Paris-Creil-Amiens. Un enjeu sans précédent pour toute la région et pour Creil, dont la gare sera connectée à Roissy en 15 minutes à l'horizon 2020.

Il s'agit de raccorder une large partie de la Picardie au réseau à grande vitesse, facilitant les relations avec le reste du territoire national, facteur de développement du transport ferroviaire à longue distance ; mais aussi d'augmenter la capacité du réseau à grande vitesse grâce au maillage créé et d'améliorer les déplacements quotidiens vers Roissy, développer l'accès à l'emploi et favoriser le développement économique local.

Avec l'annonce de la concrétisation du projet de ligne TGV Roissy-Picardie, la métamorphose du secteur de la gare s'engage dès maintenant. La gare de Creil, première de Picardie par sa fréquentation (20 000 voyageurs par jour) doit se transformer en profondeur pour répondre à ses nouvelles missions, et notamment le renforcement des lignes. La Ville et ses partenaires ont intitulé ce projet "Gare, coeur d'agglomération". Ce projet prévoit la construction d'une nouvelle gare et d'un espace voyageurs, une nouvelle offre de commerces et de logements, un schéma de circulation et de stationnement.

Port de tourisme fluvial (2017)

Avec un projet de port de tourisme fluvial, c'est un nouveau quartier à haute qualité environnementale qui va voir le jour à Creil en 2017. Situé dans le quartier de la Vieille Montagne à proximité du centre ville, de la gare et du quartier Gournay, le port de tourisme fluvial prendra naissance sur une fiche industrielle.

Rénovation d'un patrimoine historique : la piscine municipale (2013)

La piscine municipale de Creil a fermé ses portes en 2011 pour bénéficier d'un « relooking » total. La plus ancienne piscine de l'Oise (1923) est en cours de rénovation pour une mise aux normes et une amélioration conséquente des équipements. L'objectif est d'optimiser la capacité d'accueil des participants grâce à une amplitude horaire plus importante et à de nouvelles activités aquatiques. Entre modernité (matériaux utilisés) et patrimoine historique, cette piscine de centre ville ouvrira ces portes durant l'été 2013.

Quantitativement :

Le PRU Rouher :

- 458 logements démolis
- Un programme de reconstruction constitué de 75 logements en PLUS CD (réservés aux personnes concernées par les démolitions), et de 388 logements en accession dont près de 21 portés par l'Association foncière du logement (AFL), 22 logements en acquisition-amélioration.
- Une réhabilitation du parc existant : 1 783 logements concernés.
- Une redistribution des espaces : 1 440 logements résidentialisés

Principaux chiffres clés

Coût total : 85 millions d'euros

Construction de logements sociaux : 14,5 millions d'euros

Démolitions : 18,7 millions d'euros

Aménagements : 18,3 millions d'euros

Equipements : 6,9 millions d'euros

Réhabilitations : 17 millions d'euros

Résidentialisations : 9 millions d'euros

Le PRU Gournay :

- Une nouvelle offre de 750 logements mixtes : 650 logements collectifs, 100 individuels soit 30% logements sociaux, 20% logements publics intermédiaires et 50% logements privés et 22 000 m² de SHON tertiaire, activité, commerces et équipements

Principaux chiffres clés

Coût total : 85 millions d'euros

Construction logements sociaux : 37,5 millions d'euros

Aménagements de la ZAC : 28 millions d'euros

Infrastructures : 12 millions d'euros

Équipements : 10 millions d'euros

Ingénierie : 1,7 million d'euros

Port de tourisme fluvial :

- 750 logements et 16 000 m² de locaux d'activités sont prévus.
- Ce port représente 180 places pour la plaisance (60 anneaux en darse, une halte nautique de 20 bateaux, 100 emplacements),
- Une capitainerie,
- Un port sécurisé,
- Un quai et un embarcadère pour croisières touristiques.



Le port de tourisme fluvial

La piscine de Creil



3b. L'intégration du projet dans la politique globale de la Ville (2 pages max)

Repenser les territoires

La Ville de Creil se distingue par un environnement urbain exceptionnel offrant un tissu urbain varié, des quartiers anciens, résidentiels, pavillonnaires, des friches industrielles, des espaces verts....

La Ville de Creil prend son avenir en main, elle a hérité d'un passé industriel qui a modelé son territoire. Aujourd'hui, au lieu de subir cet héritage, elle a initié depuis une dizaine d'année une vaste programmation urbaine.

Les programmes de rénovation urbaine du quartier Rouher et Gournay en sont les exemples concrets de réalisation pour améliorer et embellir le cadre de vie des creillois.

De plus, loin d'être un inconvénient, les friches industrielles représentent des opportunités foncières pour engager des opérations urbaines qui transforment l'image de Creil. Les projets d' « éc'eau port fluvial » et de « gare cœur d'agglomération » en cours d'élaboration sont des projets phares qui confortent Creil dans sa métamorphose.

C'est ainsi que la Ville de Creil s'est fixée comme objectif de revaloriser son territoire à travers des projets d'aménagement de grande envergure et ambitieux, qui répond à un certain nombre de priorités définies à l'échelle de la Ville de Creil :

- Repositionner la Ville de Creil comme la seconde agglomération de la Picardie aux portes de Paris et ceci à travers des projets ambitieux,
- Profiter des opportunités foncières laissées par le passé industriel de la ville pour lutter contre l'étalement urbain et remodeler la ville.
- Permettre une urbanisation réfléchie, basée sur le développement économique de l'agglomération et sur la répartition équilibrée du parc de logements dans les différents quartiers de la ville.
- Tourner la ville vers l'Oise en la valorisant et offrir ainsi aux usagers un cadre de vie agréable et sain.
- Mettre l'accent sur les circulations douces à l'échelle de la ville pour les relier aux différents quartiers et intégrer parfaitement les nouveaux quartiers au tissu urbain existant.
- Redynamiser l'activité commerciale du centre-ville.
- Respecter les critères de développement durable et le caractère environnemental exemplaire souhaité dans l'aménagement des sites.

C'est en réponse à ces priorités que la Ville de Creil a souhaité afficher clairement son objectif dans la réalisation de ces projets de requalification urbaine.

Ces requalifications doivent être exemplaires en terme de développement durable et doivent permettre de créer un lieu d'une grande qualité de vie où l'on peut accueillir, travailler, flâner, faire ses courses, vivre harmonieusement ensemble en profitant pleinement des espaces naturels (l'Oise, les coteaux...)

Ces projets sont accompagnés d'une démarche participative et répondent à des enjeux environnementaux et sociaux forts pour la Ville de Creil, en lui donnant une nouvelle image.

3c. L'impact économique du projet (nombre de création d'emploi, d'implantation d'entreprises, ...etc.) (2 pages max)

Lieux d'innovations sociales

L'économie creilloise a longtemps été synonyme de bassin industriel avec une spécialisation dans l'industrie automobile. Cette prédominance a bien entendu pesé sur l'urbanisation de la ville avec la construction en masse de logements sociaux sur les coteaux pour accueillir dans une première vague une importante main d'œuvre majoritairement issue du Maghreb. Le centre ville reste en revanche marqué par une faible densité urbaine, la présence d'anciennes friches industrielles, des infrastructures de transport importantes (la gare de Creil accueille 20 000 voyageurs par jour) et est traversé par l'Oise et les lignes ferroviaires d'Est en Ouest alors qu'une route extrêmement passante la traverse du Nord au Sud, coincée en deux zones commerciales aux dépens de son commerce de centre ville. Dernière caractéristique et non des moindres, la topographie de Creil connaît des dénivelés importants entre les différents quartiers de la ville, créant une impression de cassure avec le centre ville.

A l'image du territoire national le bassin creillois a connu une sévère désindustrialisation avec l'apparition de nombreuses friches industrielles au cœur de son territoire et la cohorte de chômeurs d'une faible formation initiale.

Repenser la ville et la requalification c'est donc forcément peser sur la stratégie économique d'ensemble, le dialogue entre le centre ville et les quartiers, les zones d'habitation et les zones d'activités, la complémentarité entre les zones commerciales périphériques, le commerce de centre ville et les commerces de quartiers. C'est aussi repositionner la ville sur les enjeux actuels et à venir en tenant compte de sa proximité avec l'agglomération parisienne et avec des équipements de niveau international tel que l'aéroport de Roissy et celui plus modeste de Beauvais.

Il y a donc une démarche parallèle à la fois sur la requalification urbaine dans les quartiers touchant directement l'habitat mais aussi sur les autres zones de vies à vocation économique ou commerciale, le mot d'ordre étant de relier ces espaces entre eux en y favorisant les échanges à l'intérieur de la ville et de son agglomération mais aussi de la ville vers l'extérieur.

Ainsi les impacts économiques ont été mesurés à la fois dans les quartiers mais aussi en centre ville et dans ses zones d'activités. Si les chiffres actuels du chômage restent plus élevés que ceux enregistrés sur le territoire national (plus du double), les actions ont tout de même permis de juguler en partie les pertes d'emplois massives générées par la désindustrialisation du bassin, les départs d'entreprises. Elles ont même favorisé l'implantation ou le développement d'autres activités.

Dans les quartiers les options retenues ont été la création de zones franches urbaines, le développement de la capacité d'accueil de l'hôpital, un plan de rénovation urbaine exigeant pour toute nouvelle construction la création de commerces en pied d'immeuble. Ces initiatives ont permis que plus d'une centaine de commerces subsistent dans les quartiers. Pour chaque marché d'appel d'offre passé une clause d'insertion spécifique favorisant l'emploi des personnes en difficulté a été mise en place. Ces opérations de requalification sont de longue haleine et de nouveaux chantiers sont actuellement en cours pour la création d'un nouveau centre commercial au cœur du quartier Dunant et le transfert de 8 activités commerciales de proximité.

L'objectif de ces opérations est d'abord qualitatif avec l'amélioration des conditions de vie des quartiers mais l'impacte économique, même mesuré reste réel.

L'impact est bien entendu beaucoup plus facilement mesurable économiquement avec les équipements et les zones d'activités créées :

La zone de Vaux (sortie Verneuil-en-Halatte) est à vocation mixte (artisanale, commerciale, industrielle), elle est située à proximité de la D 1016 et à 5 minutes du cœur de l'Agglomération Creilloise. Superficie totale : 26 ha. Les entreprises déjà installées : La Poste, DHL, Lyonnaise des Eaux, Menuiseries du Montcel, Decorum...

Le parc Alata, situé entre les communautés de l'Agglomération Creilloise et des Pays d'Oise et d'Halatte, bénéficie d'un cadre naturel exceptionnel. Il est relié par les autoroutes A1, A16, A15, A26 et peut accueillir des espaces de bureaux et des locaux dédiés à la recherche, à la technologie et aux entreprises industrielles, artisanales et logistiques. Superficie totale : 100 ha. Les entreprises déjà implantées : l'INERIS, Legrand, Chronopost, Thiriet, Stockomani, Henkel, Eurep...

La ZAET du Bois Saint-Romain (Creil/Saint-Maximin, zone commerciale de Cora) jouxte la plus grosse zone commerciale à ciel ouvert au nord de Paris. Située au sud du département de l'Oise, non loin de Chantilly, cette ZAET bénéficie d'une accessibilité exceptionnelle. Accès par les grandes infrastructures : A1, A16, A26, D 1016, RD 201 (Meaux, Senlis, Creil). Vocation : industrie, stockage, logistique, commerce et artisanats. Superficie totale : 57 hectares. Sur cette zone, on trouve aussi 3200 m² de locaux de haute qualité environnementale pour l'hébergement d'entreprises. Les bâtiments dont la gestion est confiée à un syndicat mixte connaissent aujourd'hui un taux de remplissage de plus de 80%.

La zone franche urbaine de Creil/ Montataire qui accueille le site industriel Les Marches de l'Oise en lieu et place de l'ex usine Chausson. Elle est située à proximité des principaux axes autoroutiers, à 35mn de l'aéroport de Roissy et à 45 mn de Paris. Superficie totale : 30 hectares (105 000 m² de surfaces bâties/ 26 500 m² de constructions nouvelles). Le parc industriel accueille 171 sociétés sur les 886 que compte au total la ZFU Creil-Montataire L'opérateur Creil-Montataire-Développement propose des locaux allant de 15 m² à 2000 m². Les secteurs d'activité des 171 entreprises présentes sur le site sont variés : logistique, production, activités mixtes (fabrication, services, gestion/vente), tertiaire. Parmi les entreprises implantées : Acesam, CPC Pack, Diverchim, Boullet, Acushnet France, Bioscom... Une extension de l'activité du parc industriel de 24 000 m² dans un premier temps, et de 43 000 m² est prévue prochainement devant le succès de cette opération.

De nouveaux projets urbains en cœur de ville ont vocation à impacter favorablement sur l'économie locale avec la création de l'Ec'eau port. Le projet Creil Port de Plaisance s'inscrit dans le cadre d'un renouvellement urbain du centre de Creil de vaste envergure. Le projet du port de plaisance, doit donner le la de l'ensemble urbain à venir avec, notamment le projet Gare, Cœur d'agglomération à l'horizon 2020 qui permettra d'accueillir une ligne à Grande Vitesse en plein centre, au cœur d'une ville renouvelée, bénéficiant d'un emplacement stratégique en terme de développement économique (22 minutes de Roissy, 25 minutes de Paris Nord, proximité de l'aéroport de Beauvais). L'Ec'eau port est un nouveau quartier à construire avec un port de plaisance de 180 places, 150 logements, un hôtel, 3000 m² de locaux d'activités de services et de commerces et une filière d'économie fluviale et touristique à créer (tourisme, loisirs, plaisance, gestion de port, maintenance).

3d. Les obstacles rencontrés (2 pages max)

Le déficit d'image

Creil est en mouvement avec la concrétisation de ce projet urbain. Un important travail d'image a été mis en œuvre depuis 2008 et accompagne la réalisation de ce projet urbain.

L'image de la ville s'est améliorée au niveau local, départemental, régional. Les investisseurs nous regardent dorénavant comme un pôle de développement économique fort et autour duquel se dynamiseront demain notre département et notre région. Pourtant il faut poursuivre ce travail d'information, en particulier au plan national, pour que le vrai visage de Creil soit reconnu, en oubliant les stigmates du passé et que l'on nous voit tels que nous sommes : accueillants et enthousiastes, les pieds dans notre siècle.

Un bassin industriel en déprise

Au niveau économique l'obstacle majeur était que la structure urbaine de la ville a été taillée au fil du temps par des impératifs économiques générés par les besoins industriels. Ce qui était un atout économique s'est donc transformé en défaut majeur avec la disparition massive de ces grandes entreprises.

Parallèlement la proximité de la région parisienne et l'urbanisation progressive sur la grande couronne dont Creil fait partie ont créé une difficulté de positionnement économique pour la ville : Creil était encore une génération en arrière encore considérée comme une grosse bourgade provinciale. Elle est aujourd'hui la première ville picarde du nord de Paris.

Par ailleurs la proximité immédiate de villes prestigieuses et mieux dotées en termes de patrimoine architectural historique (Chantilly, Senlis, Compiègne) a – par comparaison – dévalué les atouts naturels de la ville de Creil et de son agglomération.

Socialement Creil a aussi connu depuis plusieurs décennies un bouleversement démographique constant avec une explosion de sa population pendant les années de gloire industrielle afin de faire face aux besoins de main d'œuvre. Et depuis plusieurs années la ville connaît une arrivée constante de jeunes ménages poussés hors de la région parisienne en raison de la hausse continue des loyers.

Ces mouvements de populations importants et récents ont généré une ville mosaïque sociologiquement et culturellement avec des questionnements identitaires récurrents. Les différences d'approches rendent la mobilisation autour des projets d'envergure et la réflexion sur la ville et son devenir extrêmement sensible. Les adhésions aux projets sont donc plus lentes à émerger et réclament une communication très pédagogique, onéreuse en temps et en coûts dans un contexte de ressources très bas pour la ville.

La position de huitième ville la plus pauvre de France est bien entendu un frein majeur car les ressources de la ville sont ténues et chaque projet d'envergure génère une complexité dans les montages financiers et oblige à la recherche systématique de partenariats parfois longs et coûteux à mettre en œuvre et à « tenir » dans la durée.

Ce contexte mouvant, d'une ville qui doit se repositionner dans un monde lui-même en recherche de sens et de réflexion profonde sur le bien vivre ensemble dans un mode de vie de plus en plus urbanisé a généré une image extrêmement brouillée et dévalorisée de la ville et parfois même jugée stigmatisante pour les habitants.

L'obstacle de la pollution des sites

Le territoire creillois marqué par les stigmates de son passé industriel doit faire face lors des projets d'aménagements à la gestion de la pollution des sols et des eaux souterraines.

En effet, cette pollution représente lors de l'élaboration de la mise en œuvre des projets une contrainte majeure avec laquelle il faut composer tout projet en terme de délai, de planning, d'études techniques supplémentaires, de gestion des terres polluées, du coût de dépollution et divers procédés techniques pour la neutraliser.

L'obstacle financier

Un des obstacles que nous rencontrons est financier. La municipalité souhaite investir tout en limitant la pression fiscale que ces investissements pourraient avoir sur la population ; pour cela le niveau de l'endettement doit rester constant. Les taux de fiscalité n'ont pas augmenté depuis 2009, l'encours de la dette est aujourd'hui stabilisé autour de 20 M€ depuis 2010. Une des priorités également de la ville est de permettre un accès très large aux services à la population en pratiquant des tarifs nettement inférieurs aux autres collectivités. Par conséquent le levier du développement se fait au prix de recherche de partenariats financiers notamment auprès de l'Europe, l'Etat, la Région et le Département.

Malgré cet obstacle, les ratios mettent en évidence la priorité de la ville : investir sans alourdir la fiscalité.

3e. Les perspectives d'évolution (2 pages max)

Les perspectives d'évolution souhaitées à travers ces requalifications et mutations urbaines sont d'être un vecteur de développement durable et évolutif permettant d'anticiper d'importantes mutations économiques, sociales et environnementales pour maîtriser son devenir.

Les projets « Ec'eau port fluvial » et « gare cœur d'agglomération » constituent une opportunité unique de reconquête urbaine dans l'histoire d'une ville et d'une agglomération. Une chance de donner une nouvelle dimension et une nouvelle cohérence à la ville.

Ces projets urbains consisteront ainsi à mettre en valeur d'importantes emprises foncières disponibles ou mutables à moyen terme et à retisser une trame urbaine entre elles.

Le projet Gare, Cœur d'Agglomération est un projet majeur en région Picardie ; il entre parfaitement dans les préconisations du Schéma Régional d'Aménagement et Développement Durable du Territoire et de sa Directive Régionale d'Aménagement (DRA) « centralité et quartiers de gares ». En ce sens, le projet urbain de plus 220 hectares englobant ce pôle est perçu comme un accélérateur de projets et de retombées pour la région. Il s'agit d'un projet pilote à l'échelle de l'étoile ferrée de l'Oise et se situe dans une position stratégique à portée de l'aire urbaine du Grand Paris.

La Ville de Creil avec sa Communauté d'agglomération s'est fixée pour ambition, en concertation étroite avec la ville de Nogent-sur-Oise et les nombreux partenaires du territoire, de constituer autour de la gare de Creil-Nogent, sur 220 hectares, un pôle urbain dense à même de répondre aux besoins de la population d'un bassin de vie de plus de 200 000 habitants, en termes de transport, de logement, et d'aménagement mais aussi dans les domaines de l'emploi, des loisirs, de la culture, de la formation, des commerces et des services.

Il s'agit notamment d'anticiper et d'accompagner le développement de la gare et l'arrivée de la Ligne à Grande Vitesse « Picardie-Creil-Roissy », qui devrait être réalisée d'ici 2020 par RFF, pour tirer le meilleur profit de cette infrastructure majeure.

In fine, ce projet de développement urbain et ferroviaire d'ampleur, qui couvre la recomposition de la gare elle-même jusqu'aux usages des abords, vise à construire de façon partagée le centre urbain majeur du sud de l'Oise de demain, à renforcer l'attractivité de l'agglomération creilloise, et à asseoir un peu plus encore sa place en Picardie et aux portes de l'Île-de-France.

3f. Quels sont les indicateurs proposés pour évaluer le projet dans le temps en termes de réalisation et d'impact du projet, en les chiffrant dans la mesure du possible ? (1 page max)

Les indicateurs économiques

Au niveau du développement économique à proprement parler la requalification urbaine d'ensemble a eu une incidence directe ou indirecte sur le développement économique. Les indicateurs retenus pour mesurer les impacts sur ce plan sont :

Au niveau économique :

- le nombre d'emplois créés
- le nombre d'entreprises présentes
- le taux de chômage
- le niveau de qualification des employés
- le revenu moyen par habitant
- la CFE

Ces informations chiffrées sont présentées aux chapitres 3c et 4c du présent dossier.

Les indicateurs financiers

- Taux des dépenses d'équipement/recettes de fonctionnement : 38 % - (moyenne nationale : 20 %)
- Produit de la fiscalité/population : 330,29 € - (moyenne nationale : 588 €)
- Encours de la dette/population : 574,59 € - (moyenne nationale : 1 147 €)

Indicateurs 2012

Les indicateurs de partenariat

- Taux des financements extérieurs : 44 % - (réalisation compte administratif 2012)
- Encours des garanties d'emprunt pour des opérations de logement : 31 133 735 €
- Montant des projets portés par des partenaires extérieurs :

Les indicateurs du logement et de l'habitat

Dans cette politique de requalification urbaine, nous pouvons noter les observations suivantes : (sources INSEE et PLH intercommunal)

- Logements construits dans la commune de Creil entre 2008 et 2012: un rythme moyen de 94 logements/an, soit en nette progression par rapport aux 67 logements/an sur la période 1999-2007.
- Entre 2002 et 2012, sur l'ensemble des logements construits dans la communauté d'agglomération de Creil, 37,2 % l'ont été dans la commune de Creil, alors que la commune représente 47,7 % des habitants de la communauté d'agglomération de Creil.
- Une croissance de la population de la commune de Creil due à son solde naturel positif (+1,7 %).

Les nombreux projets avenir et le rythme de construction imposé par le PLH va permettre l'augmentation de la construction annuelle pour maintenir la population creilloise.

Le PLH donne un objectif de production à Creil de 210 logements/an pour les années à venir.

3g. Votre projet est exemplaire. Quels en sont les éléments modélisables et transposables à d'autres villes : montage financier, juridique, technique, administratif (2 pages max)

Pour le projet Gare-Cœur d'agglomération a été mis en œuvre un dispositif spécifique de gouvernance puisque les parties prenantes de ce projet étaient nombreux :

Un dispositif de gouvernance partenarial a été mis en place pour assurer le pilotage du projet Gare-Cœur d'Agglomération. Ce dispositif est décrit dans un protocole partenarial qui a été signé le 14 décembre 2009 par les grands acteurs du projet (Communauté d'agglomération creilloise, Ville de Creil, Ville de Nogent-sur-Oise, Région Picardie, Département de l'Oise, RFF, SNCF, Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise).

La Communauté de l'Agglomération Creilloise, chef de file de la démarche, a constitué un groupement de commandes avec les villes de son territoire (Creil, Nogent-sur-Oise) dont le premier acte a consisté à recruter l'AMO technique, juridique et financier du projet Gare, Cœur d'Agglomération. Cet AMO accompagne les collectivités tout au long du processus opérationnel depuis la définition du programme jusqu'à la mise en œuvre des premières phases du projet, en assistant le groupement de commandes tout au long de la définition du projet et son appropriation par les partenaires.

Un groupement de commandes élargi pour élaborer le plan-guide du projet : la dynamique partenariale du projet Gare-Cœur d'Agglomération a connu une forte accélération fin 2011 avec l'élargissement du groupement de commandes, d'abord au Conseil Régional de Picardie, puis à RFF, ce qui constitue une première pour RFF. Pour donner toutes les garanties de partage et de réussite au projet Gare-Cœur d'Agglomération, ce groupement de commandes élargi a décidé de lancer le marché pour le recrutement de l'équipe en charge de la définition du Plan-guide.

Pour le projet Ec'eau port fluvial :

La Ville de Creil ne disposant pas de leviers financiers importants a profité de la mise en place d'un partenariat avec EPFLO pour ne pas passer à côté des opportunités foncières qui lui permettront de maîtriser son foncier et donc d'engager des opérations de requalifications urbaines.

Afin de permettre une requalification urbaine et la réalisation de nombreuses opérations d'aménagement, la communauté d'agglomération a conclu en 2010 un Programme d'Action Foncière (PAF) avec l'**Etablissement Public Foncier Local de l'Oise (EPFLO)**. L'objectif de ce programme est de permettre à la CAC et aux Villes membres de saisir les opportunités foncières présentes sur son territoire afin de mettre en œuvre sa politique en matière de rénovation urbaine, de logement et de développement économique. La maîtrise foncière des opérations est assurée par l'EPFLO.

Conformément aux dispositions de ce PAF, la Ville de Creil s'est substituée à la CAC.

L'EPFLO à la demande de la Ville de Creil a acquis le terrain en novembre 2011 afin de permettre à la Ville de réaliser son opération. La Ville s'engage au rachat du terrain lorsque l'opération d'aménagement est engagée.

L'Agenda 21 Creillois est un programme local d'actions concrètes et réalisables labellisé en février 2012 par le ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement. Ce projet de territoire pour le début du 21^e siècle présente 6 enjeux solidaires, équitables et respectueux de l'environnement, reflétant le travail collaboratif et citoyen effectué pendant 15 mois.

Né d'une volonté politique forte de placer l'Humain et son environnement au cœur du projet, l'Agenda 21 Creillois présente 60 projets aujourd'hui réalisés, en cours, continus, et à venir.

Chacun de ces projets transversaux les uns par rapport aux autres (respectant en outre les engagements des grands textes fondateurs de la ville durable : Convention des villes européennes sur l'engagement des énergies locales et renouvelables, Charte d'Aalborg...etc) vise à améliorer le cadre de vie des habitants, préserver notre environnement, remodeler durablement la ville, prendre en compte la dimension paysagère du territoire.

Cette démarche pragmatique souligne notamment 4 axes forts remarquables par le ministère de l'écologie : l'enjeu de l'épanouissement personnel afin de léguer un héritage positif aux générations actuelles et futures, la démarche d'accompagnement & de concertation qui a suivi l'agenda 21 de son élaboration à sa rédaction jusqu'à son suivi et son évaluation, ainsi que l'axe « Pour une ville qui donne envie » et la dimension territoriale du développement durable.

Penser et rendre attractive la Ville à l'aune du développement durable, c'est poursuivre le programme de Renouvellement urbain dans les quartiers (PRU Rouher), opérer une mutation des quartiers existants vers des éco quartiers (éco quartier Gournay, éco'eau port), poursuivre la lutte contre l'exclusion des personnes fragiles et l'habitat indigne (arrivée de la LGV et mutation du quartier Gare cœur d'agglomération), intégrer, concerter et informer les habitants pour les projets durables en cours (éco'eau port, schéma des circulations douces), prioriser les voies vertes continues, valoriser le patrimoine naturel Creillois, développer les constructions écologiques pour faire face aux enjeux du changement climatique (Maison de la Ville, Multi accueil, école maternelle) et répondre à une logique de sobriété énergétique (remplacement des éclairages publics, raccordement à la chaufferie bois), favoriser la proximité avec les citoyens à travers de nouveaux commerces, marchés (marché éco-citoyen), de nouveaux équipements et services.

3h. Budget effectif ou prévisionnel de l'opération (2 pages max)

- coût d'investissement, de fonctionnement,
- montage financier original,
- répartition du financement collectivité, état, région, autre (subvention, privé),
- fournir les lettres d'intention et d'engagement des différents financeurs.

Le présent tableau présente le plan de financement des opérations relevant de la maîtrise d'ouvrage de la ville et inscrites au Plan de Rénovation Urbaine sur les quartiers Rouher et Gournay.

	Coût HT en M€	ANRU	DEPARTEMENT	REGION	VILLE	AUTRE
AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS - QUARTIER ROUHER	15,1	7,7	3,9	1,8	1,7	
REHABILITATION CONSTRUCTION EQUIPEMENTS - QUARTIER ROUHER	3,6	1,8	1,1	0,4	0,3	
REHABILITATION DES COMMERCES - QUARTIER ROUHER	4,2	2,5			0,6	1,1
REHABILITATION CONSTRUCTION EQUIPEMENTS SCOLAIRES ET PETITE ENFANCE - QUARTIER GOURNAY	9,9	6,9	2,4	0	0,6	
TOTAL RENOUVELLEMENT URBAIN EN M€	32,8	18,9	7,4	2,2	3,2	1,1
		58%	23%	7%	10%	3%

4. Présentez le dispositif de gouvernance du projet

4a. Exposez le mode d'association de différents acteurs (associations, administration locale, EPL, partenariat d'entreprises et de professionnels) (2 pages max)

La Ville de Creil a engagé une concertation réglementaire au titre de l'article L.300-2 du Code de l'Urbanisme, pour la réalisation du projet d'aménagement sur le site de Vieille Montagne appelé Ec'eau port fluvial. La première phase de cette démarche de concertation s'est déroulée du 1er septembre 2012 au 1er décembre 2012.

Dans le cadre de ce projet, la ville de Creil a mis en œuvre par des moyens d'informations et d'expressions très variés afin de mobiliser un large public pour concerter sur sa faisabilité. La population locale, les associations, l'administration locale, les professionnels ont été informés et invités à participer à cette concertation par les moyens suivants :

- l'affichage de la délibération fixant les objectifs et la durée de la concertation ;
- l'insertion d'un avis dans la presse locale ;
- la rédaction d'un article dans le magazine d'information de la ville de Creil,
- l'affichage annonçant la concertation ;
- la création d'un espace d'information et d'expression sur le site internet de la Creil ;
- l'organisation de deux réunions publiques ;
- une exposition à la Maison de la Ville ;
- un dossier de présentation du projet ;
- l'édition et la diffusion d'un support d'information tout public ;
- e-mailing et invitation à tous les acteurs locaux
-

Le programme de communication et d'expression proposé par la Ville a permis l'accès à l'information et l'expression du public très largement.

Un garant de la concertation a été nommé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) à la demande de la Ville de Creil, afin de garantir le bon déroulement de la concertation. Son rôle a été de veiller à ce qu'une information complète, objective, honnête et accessible soit assurée à l'ensemble du public. Il s'agit d'une personnalité indépendante qui œuvre avec impartialité, équité et intégrité tout au long de la concertation.

Les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées ont eu la possibilité d'échanger sur l'opportunité du projet et de donner leur avis sur les caractéristiques d'aménagement proposées.

Cette concertation préalable a permis de présenter l'étude de faisabilité du projet. La nature précise des aménagements n'étant pas arrêtée à ce stade, le projet présenté a pu s'enrichir des débats organisés.

La concertation préalable qui s'est déroulée du 1er septembre 2012 au 1er décembre 2012 a atteint ses objectifs et a remporté un succès en matière de participation du public avec environ 200 personnes présentes, 22 consultations du dossier de concertation et enfin plus de 30 questions, avis et contributions.

Cette démarche de concertation a suscité, au-delà de son obligation réglementaire, une grande attente de la part du public pour les étapes futures du projet. C'est pourquoi la Ville de Creil souhaite poursuivre les échanges avec le public notamment par la mise à disposition des résultats des études en cours ou à venir. La concertation continue et le public sera amené à être plus actif à des moments clés du projet notamment par l'organisation de réunions publiques.

Globalement, sur les thématiques abordées lors de cette concertation, si l'opportunité du projet d'Ec'eau port fluvial n'est pas mise en cause, certains éléments du projet ont soulevé des questions spécifiques, notamment sur la gestion de la pollution du site, le développement du commerce en centre-ville, l'économie du projet...

La présentation du projet d'Ec'eau port fluvial a soulevé lors de cette concertation un certain nombre de questions sur l'aménagement urbain au centre-ville, la requalification d'une friche industrielle polluée, l'ouverture de la ville sur l'Oise. Ce projet, s'il constitue pour la Ville de Creil un levier économique, est l'occasion de mettre en œuvre une démarche participative et de répondre à des enjeux environnementaux et sociaux forts pour la Ville de Creil. L'Ec'eau port fluvial est un projet ambitieux qui propulse un dynamisme dès sa genèse.

Concertation Ec'eau port : la démarche creilloise validée par la commission nationale du débat public

Dans le cadre du projet d'Ec'eau port fluvial, la Ville de Creil a choisi d'organiser une concertation publique. Elle a volontairement demandé à la **Commission Nationale du Débat Public (CNDP)** de nommer un garant de la concertation, Marie-Françoise Sevrain, afin de garantir son bon déroulement. Son rôle a été de veiller à ce qu'une information complète, objective, honnête et accessible soit assurée à l'ensemble du public.

La CNDP vient de publier un relevé de décision (voir pièce jointe) dans laquelle elle « prend acte avec satisfaction de la qualité du compte-rendu de la concertation volontaire de la ville de Creil »

Cette décision est relative à la première phase de la concertation qui a eu lieu du 1er septembre au 1er décembre 2012. Elle a consisté à porter à la connaissance du public la faisabilité de l'opération et de faire partager l'opportunité du projet. Dans son compte rendu, la garante a constaté que toutes les dispositions envisagées ont été mises en œuvre, l'information a été diversifiée afin d'atteindre un public le plus large possible. La participation a été large : environ 200 personnes aux réunions organisées et l'engagement de répondre aux questions a été tenu.

Plusieurs questions ont été soulevées par le public : pollution du site, financement et économie du projet. Elles devront être approfondies et trouver des réponses dans les futures études.

Au niveau des outils économiques la ville s'est adjoint plusieurs organismes partenaires :

- Une agence de développement économique la SODA financée conjointement par la communauté d'agglomération de communes, le département, la région l'Etat avec l'agglomération d'un nouvel outil de développement économique : une agence de développement, la SODA.
- Un syndicat d'économie mixte SEMEISO pour la gestion de la pépinière d'entreprises et de bureaux sur le territoire de Creil et dont le conseil d'administration est composé d'élus de la ville et de dirigeants de grandes entreprises,
- Une gouvernance pour le Parc Alata par un syndicat mixte comprenant la communauté d'agglomération et la ville de Verneuil-en-Halatte.
- Creil-Montataire Développement (CMD) qui commercialise les entrepôts et les bâtiments des marches de l'Oise avec la Caisse des dépôts comme actionnaire principal.

4b. Exposez les stratégies de concertation et notamment les moyens mis en œuvre pour tenir compte de l'avis des usagers, habitants, commerçants, touristes, associations de bénévoles et de professionnels... (2 pages max)

Depuis plus de trois ans, la municipalité a engagé un grand chantier, celui de l'écocitoyenneté. L'investissement de Creil dans la citoyenneté et dans le développement durable est fort et porte ses fruits.

La Maison de la Ville, maison de l'écocitoyenneté, a ouvert ses portes le 18 septembre 2011. Elle est l'exemple même d'une requalification de l'espace urbain puisque ce bâtiment abandonné depuis plus de dix ans est désormais mis au profit des habitants

L'architecture audacieuse, moderne est évidemment marquée par le souci du développement durable conformément aux objectifs de notre Agenda 21. Comme la majeure partie des nouvelles constructions de la municipalité, la recherche de la qualité environnementale nous a poussés à nous soucier du moindre détail.

Mais la Maison de la Ville est surtout au cœur de la ville par sa fonction. Lorsqu'ont été créées successivement, les instances de participation citoyenne que sont les Conseils de quartier, le Conseil des Creillois Etrangers, le Conseil de la Jeunesse Creilloise, le Conseil de Ville, Creil a voulu permettre à chaque citoyen de s'approprier sa ville. Ainsi la ville a souhaité ajouter la concertation comme quatrième pilier de son Agenda 21.

Tenir compte de l'avis de tous les usagers

- **Un lieu pour l'écocitoyenneté**

En plein cœur de Creil, la « Maison de la Ville » est un lieu d'accueil, de ressources et d'information pour les habitants sur les projets et les engagements de la collectivité en matière de citoyenneté et de développement durable.

- **Un portail internet spécifique :**

Créé dans le but d'ouvrir largement à la population un lieu d'information, de ressources et de participation citoyenne.

- **Une équipe dédiée et spécialisée**

Une stratégie de concertation

- **Les conseils citoyens de quartier**

Ouverts à tous, les conseils de quartier permettent aux habitants de rencontrer les élus et les services municipaux autour de sujets qui concernent la ville au quotidien : concertation sur des projets de quartiers, amélioration de l'environnement, animations de quartier, activités associatives. Les conseils de quartier accompagnent également les initiatives des habitants.

Parallèlement à ces conseils de quartier, une nouvelle structure participative a été créée fin 2011 : le Comité d'Aménagement et de Concertation Jaurès-gare. Ce comité a été mis en place dans le cadre des changements attendus avec le projet « Gare-cœur d'agglomération » et a pour but de prendre en compte l'avis des habitants du quartier dans la réflexion sur ce quartier.

- **Le Conseil de Ville**

Créé en 2010, il rassemble des représentants de chaque conseil de quartier, ainsi que des membres du Conseil des Creillois Etrangers et du Conseil de la Jeunesse, il a comme objectif de travailler et de réfléchir sur les grands projets qui concernent l'ensemble du territoire.

- **Le Conseil des Creillois Etrangers**

Cet espace de dialogue, de rencontre et de concertation créé en 2010 permet aux représentants des 107 nationalités recensées à Creil d'apporter leur contribution à la vie de la cité.

- **Le Conseil de la Jeunesse Creilloise**

Cet espace, créé en 2009 et dédié aux 15 – 25 ans, permet à la jeunesse creilloise d'apporter sa contribution aux projets de la Ville et de faire des propositions.

- **Le comité de pilotage agenda 21**

Ce comité composé d'habitants, d'acteurs économiques, associatifs, d'élus, d'agents municipaux mène un travail de fond pour réfléchir sur les enjeux environnementaux et les priorités à donner au développement durable.

Des outils participatifs

- **Les réunions participatives**

Chaque année, l'équipe municipale organise des réunions avec les habitants sur différentes thématiques : le budget, les aménagements urbains et les grands projets en cours. Ces réunions permettent d'informer et de consulter les citoyens sur les projets les plus importants de la Ville (éco' port,...)

- **Le budget participatif**

La Ville donne aux citoyens l'occasion d'être acteurs et auteurs du développement de Creil par le biais d'une enveloppe budgétaire des services techniques. Cette enveloppe est répartie sur tous les conseils citoyens de quartier en fonction des priorités définies.

- **Un lieu d'exposition.**

Les grands projets de rénovation ou de requalification des espaces urbains de la ville sont représentés sous forme d'exposition ou de maquette afin de rendre compte aux usagers (habitants, bénévoles d'associations, professionnels, commerçants, ...) de la réalité ou de l'ampleur du projet mené par le commune.

- **Direct Mairie**

Mis en place depuis le 05 janvier 2012, le service « direct Mairie » est un service de proximité qui permet aux Creillois de signaler toutes les anomalies ou dysfonctionnements rencontrés sur l'espace public liés aussi bien à leur vie quotidienne mais aussi aux travaux (voirie, construction,...).

Une stratégie de communication

- **Un listing**

Un listing informatique est tenu à jour, ainsi chaque citoyen inscrit dans la démarche participative, reçoit un courrier ou courriel d'invitation aux différentes concertations.

- **Le supplément du magazine municipal**

Un document en 4 pages dédié spécifiquement au développement durable et à la citoyenneté est distribué dans l'ensemble des foyers creillois.

- **Les affichages**

Différents panneaux d'affichage sont déployés sur le territoire ainsi qu'une distribution d'affiches auprès des bailleurs et commerçants est assurée par nos soins dans le souci d'informer nos citoyens de l'actualité de la ville.

4c. Évaluez la part de la population concernée par le projet (habitants, commerçants, touristes, zone d'âge, retraité, typologie professionnelle, typologie socioculturelle, ...) (1 page max)

Le projet de rénovation urbaine étant à l'échelle de la commune la part de population concernée est sur l'ensemble de la ville voire à l'échelle de la communauté de commune quand il s'agit de l'impact sur les implantations d'entreprises.

Au niveau de la ville qui représente 9 km², l'impact se ressent sur les 34 000 habitants et ses 13 512 logements. Son taux de croissance annuel d'augmentation de population de plus de 1,30% est particulièrement élevé et la place parmi les villes de plus de 30 000 habitants les plus dynamiques sur le plan national. Creil concentre une part importante de logements sociaux avec environ 7 300 logements concernés.

Le revenu médian par habitant est de 20 990 euros annuels, plaçant Creil au huitième rang des villes les plus pauvres de France. Creil est une mosaïque d'habitants puisque plus de 70 nationalités sont représentées sur le territoire. Le taux d'emploi de Creil est de 53,50% de la population totale.

Le taux de chômage reste très élevé avec 21% de la population concernée. Et l'emploi salarié a baissé dans les activités industrielles (10%) au profit des activités commerciales (15%). Le secteur des services représente la part la plus importante avec près de 70% des emplois.

La part de cadres habitant Creil est de 7,5% en légère augmentation alors que les ouvriers représentent 33,2% de la population active (27,9% dans le département).

Plus de 15,6% de la population est bénéficiaire du RSA avec 2025 allocataires et 35,4% de la population est bénéficiaire de prestations sociales alors que la part constatée au niveau du département est de seulement 12,8%.

Le niveau de scolarisation des 15-24 ans atteint 52% mais le niveau de formation initiale reste particulièrement faible avec 36% de la population ne détenant aucun diplôme et 28% avec un diplôme égal au maximum au BEP.

4d. Listez les différents acteurs du projet

Nom	Adresse	Site internet	Représentant	Email
ANRU				
Conseil Régional de Picardie				
Conseil Général de l'Oise				
Communauté de l'agglomération Creilloise				
Oise Habitat				
Logement Francilien				
Société HLM de l'Oise				
Réseau Ferré de France				
SNCF				
Ville de Nogent-sur-Oise				
Syndicat mixte des transports collectifs de l'Oise				
SEMEISO				
IUT JULES VERNE				
CMD/Creil-Montataire Développement				